

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-INT-CVB-MYT-20-08/06/2016

Date de publication : 08/06/2016

**INT - Convention fiscale entre la France et Mayotte en matière d'impôts
sur les successions, les droits d'enregistrement et de timbre**

Positionnement du document dans le plan :

[INT - Fiscalité internationale](#)

[Conventions bilatérales](#)

[Mayotte](#)

[Chapitre 2 : Impôts sur les successions et droits d'enregistrement et de timbre](#)

1

Les commentaires exprimés dans ce document sont retirés à compter de la date de publication de la présente version.



AVERTISSEMENT

Attention : les liens cités par ce document dans sa version publiée au 12/09/2012 vers les autres documents de la base ne sont pas versionnés, c'est à dire qu'ils renvoient vers la dernière version publiée du document ciblé.

Pour prendre connaissance des commentaires antérieurs, consultez les versions précédentes dans l'onglet "versions publiées du document".